



Plateforme enseignement et aide la jeunesse du Brabant wallon

Public

Les membres permanents y participent sous mandats il s'agit des représentants de l'Enseignement : les établissements scolaires (primaire, secondaire et spécialisé) et des PMS de tous les réseaux; les médiateurs scolaires et les PSE, des représentants de l'Aide à la jeunesse: SAJ, SPJ, AMO, parquet jeunesse,... le SAS.

Une demande peu être introduite pour être membre invitée à la plateforme.

Deux facilitateurs soutiennent la présidente et le vice-président dans la préparation et l'animation de réunions.

Missions

La plateforme est initiée par la FWB depuis 2015 sur base d'un décret intersectoriel entre l'Aide à la jeunesse et l'Enseignement. Ce décret a pour finalité de développer des politiques conjointes entre les deux secteurs pour assurer 4 axes :

- le bien-être des jeunes à l'école et hors école,
- la prévention de la violence,
- la lutte contre le décrochage scolaire et
- l'orientation.

Pour y parvenir il propose la mise en place de concertations au niveau global (communautaire), intermédiaire (zonal) et local (par école) entre l'aide à la jeunesse et l'enseignement.

Dans le Brabant wallon, le niveau intermédiaire est une plateforme coordonnée par une présidente issue de l'enseignement et un vice-président issu de l'aide à la jeunesse. Pour réaliser ses missions, le décret prévoit la fonction de 'facilitateur'. Les facilitateurs, ont pour missions de **soutenir les dispositifs mis en place**. En ce qui concerne les plateformes intermédiaires, ils **viennent en appui aux acteurs qui les organisent**.

Activités

La plateforme du Brabant wallon se réunit au minimum 4 fois par an.

Lors de ses réunions elle vise à :

- Permettre à ses membres de mieux connaître les limites, les enjeux et les atouts de chaque secteur.
- Permettre de tisser des liens entre secteurs, notamment pour mieux faire relai, ajuster les complémentarités, créer des partenariats.
- Aborder des thématiques qui interpellent les deux secteurs.
- Permettre aux membres d'augmenter leurs ressources par les échanges en interne mais aussi avec des invités.
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour les acteurs de terrain.
- Echanger sur les pratiques ; développer « une culture préventive » commune. Renvoyer ce qui a été capitalisé en Plateforme vers le terrain.

Assuétudes

Intervention

- Prévention

Précision :

La plateforme n'a pas pour vocation de travailler la

☒ Sigle

PF EAJ

☒ Localité

1000 Bruxelles

☒ Personne ressource

PEETERS Noé et LENOBLE Benoît

☒ Fonction

facilitateurs

☒ E-mail

noe.peeters@cfwb.be;benoit.lenoble@cfwb.be

thématique des assuétudes. Elle pourrait cependant être traitée à la demande de ses membres.

Activités proposées pour le public

Activités proposées pour les professionnels

- Information et relais (vers d'autres institutions spécialisées)
- Documentation (outils pédagogiques, documents de référence)
- Mise en réseau

Précision :

Si des activités étaient proposées par la plateforme en matière de prévention des assuétudes elles seraient destinées à ses membres et leurs publics selon leurs demandes.

Thématique

- Santé mentale (développement de compétences psychosociales dans un objectif de prévention des assuétudes)

Précision :

Actuellement la plateforme a travaillé la thématique du harcèlement à l'école et du décrochage scolaire.

Aide et soutien aux écoles

La plateforme peut réorienter la demande d'une école ou en faire un objet de concertation

Autre lien

<http://www.accrochaje.cfwb.be/>